



Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02037536

HAL Id: hceres-02037536

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037536>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Information et communication

Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, images, cultures, sociétés

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Information communication* est située à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc à Annecy, au sein du département Communication/hypermédia. Cette offre de formation propose une spécialisation progressive du L1 au L3 vers la conception d'objets hypermédias et l'étude de logiques de scénarios. Depuis 2013, la formation propose deux parcours en L3 : *Culture et médias* sur le site d'Annecy et *Culture et images* sur le site de Chambéry, avec des enseignements similaires en L1 et L2. Le parcours *Culture et médias* propose un choix entre sept options : *Com-Médias/Com. visuelle design sonore, Espaces urbains augmentés, dev 2.0, Mondes virtuels, Danse contemporaine, Sports*; le parcours *Culture et images* offre cinq options : *culture internationale, images et patrimoine, théâtre et performances, écritures et médias, sports*.

Les objectifs scientifiques et professionnels portent sur l'acquisition d'outils liés aux technologies numériques, à la création d'images, à la communication et à l'analyse et aux usages des médias. La structure et les contenus d'enseignement sont cohérents avec les objectifs de la formation. Les contenus pédagogiques sont organisés autour de 5 grands domaines : arts visuels, communication et sciences humaines, gestion-économie, logiciels multimédias et milieux internationaux. Une place importante est accordée à l'international, avec l'enseignement de deux langues (dont l'anglais) dès le L1 et la réalisation obligatoire d'un stage à l'étranger (non francophone) en L3.

Après la licence, l'établissement offre une poursuite en sept mentions de Master, dont la mention Hypermédia et Communication, subdivisée en deux parcours : *Écriture interactive et design d'interaction* (en alternance) et *Image, Interactivité, International*. Elle offre aussi des débouchés professionnels dès l'obtention de la licence.

Avis du comité d'experts

La formation est particulièrement orientée vers le champ des nouveaux médias et des hypermédias, ce qui est cohérent par rapport aux objectifs qu'elle se fixe et à l'environnement socioéconomique avec lequel elle interagit, mais elle risque aussi d'être trop spécialisée par rapport au champ disciplinaire des sciences de l'information et de la communication (SIC) pour un niveau licence.

Certaines options proposées nuisent à la cohérence des objectifs de la formation, par exemple, les options *expression corporelle* ou *sport*. Si certaines conduisent à la délivrance d'un double diplôme (licence *information et communication* et diplôme d'études chorégraphiques), cela nuit à la pertinence de la formation qui est par ailleurs très spécialisée dans le domaine de l'hypermédia. Par ailleurs, la quantité importante d'options proposées peut conduire soit à une hyperspécialisation prématurée en L3, soit à une dilution des compétences optionnelles par rapport aux connaissances attendues en information-communication.

Les différents métiers accessibles avec la licence *Infocomm* sont clairement précisés et détaillés, même si certains d'entre eux semblent dilués dans l'ensemble de la formation (par exemple le métier « chargé de communication »).

Cette licence est complémentaire de celles proposées à Lyon et à Saint-Étienne : elle est centrée sur l'image et les nouveaux médias, alors que les autres offrent des formations en arts du spectacle et cinéma (Lyon), en arts plastiques et musicologie (Saint-Étienne). La spécialisation en hypermédias est l'une des deux existant en France (la seconde est proposée à l'université Paris 8). La formation s'appuie sur un fort ancrage dans l'environnement socioéconomique régional ; de nombreux partenariats sont mis en place avec les acteurs régionaux du secteur culturel : par exemple avec la Cité de l'image en mouvement (CITIA) et avec le Ciné Doc d'Annecy. Elle est en adéquation avec l'implantation et le développement de ce secteur d'activités dans la région (ex : pôle Pixel implanté à Villeurbanne, dans le secteur

d'activité de l'image). La formation est actuellement implantée au sein de l'IAE Savoie Mont Blanc ; son déménagement prévu en 2016 au sein d'une UFR Lettres, Arts et Communication à Chambéry devrait permettre un positionnement institutionnel plus adéquat, un pilotage plus stable, et devrait aussi permettre de remédier aux problèmes de sous-encadrement. En effet, l'équipe pédagogique (5 permanents, dont 3 EC et 2 Prag) est extrêmement restreinte au regard des effectifs (+ de 600 étudiants en licence en 2013). Les responsabilités pédagogiques sont en conséquence assurées par des non permanents (la responsabilité L3 est assurée en 2013-14 par une contractuelle ; celle de L2 était assurée en 2012-13 par une ATER) et certains membres de l'équipe pédagogique cumulent plusieurs responsabilités. Le projet de regroupement à Chambéry devrait donc permettre la formation d'une équipe pédagogique plus complète, donc un encadrement plus étoffé, offrant un meilleur suivi des étudiants et la diminution de charges de responsabilités pédagogiques pour les enseignants permanents. L'implication des professionnels est très importante, on dénombre environ 270 intervenants professionnels, ce qui pose la question de la surprofessionnalisation : la grande quantité d'intervenants professionnels pose le risque d'une domination des enseignements professionnalisants au détriment de savoirs théoriques, fondamentaux, puisqu'il s'agit d'une licence généraliste et non pas professionnelle.

Les effectifs de la formation sont en augmentation (triplement en 5 ans), au point qu'un contingentement a été mis en place, restreignant l'accès de cette licence aux bacheliers locaux. Le taux de réussite en L1 est moyen (autour de 50%) - ce qui pose la question des informations en amont du recrutement post bac, sur les contenus et attendus de la formation. Le taux de réussite est très satisfaisant en L2 et L3 (respectivement 87% et 82% en 2012-13). Il manque des informations sur le devenir des étudiants diplômés de licence. Seulement 35% d'entre eux poursuivent en Master et aucune information n'est donnée sur le devenir de ceux qui n'intègrent pas ce diplôme.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La formation est adossée à la recherche via l'appartenance des EC permanents à une unité de recherche sur l'image, la communication et les arts numériques (Laboratoire Langages, Littératures et Sociétés).
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est importante, avec l'intervention de nombreux professionnels dans les enseignements, la création en L3 par l'étudiant d'un objet hypermédia en lien avec son projet personnel et professionnel, et la définition de nombreuses compétences professionnelles dans l'ADD. La fiche RNCP est également détaillée, en matière de secteurs d'activité et d'emplois visés.
Place des projets et stages	Les stages ont une place très importante : un stage optionnel est possible dès L1, un stage de 8 semaines est obligatoire en L2 et un stage de 13 semaines à l'étranger est lui aussi obligatoire. Les règles d'organisation et d'évaluation des stages sont clairement et lisiblement mentionnées et assurent une pertinence à la tenue de ces stages. En L3, les étudiants ont pour projet la mise en place d'un objet hypermédia, en lien avec leur projet professionnel.
Place de l'international	L'ouverture internationale est forte, par l'obligation d'un stage à l'étranger non francophone en L3, par la mise en place de partenariats et conventions (cela concerne en moyenne trente étudiants par an). La licence accueille chaque année une trentaine d'étudiants étrangers. La mobilité sortante en L3 varie entre 20 et 30 étudiants par an, ce qui est un nombre relativement important (taux autour de 20% des inscrits en L3). L'ouverture internationale importante passe aussi par des échanges d'enseignants avec des universités américaines (Brésil, Mexique, USA).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est classique pour une licence (ouvert à tout bachelier), mais contingenté depuis 2012-13 en raison d'une forte augmentation des effectifs (contingentement local). Il serait utile de mettre en place des dispositifs d'information sur les contenus précis de la formation, ses attendus, ses exigences, afin de supprimer, à terme, ce contingentement. Les niveaux L2 et L3 sont ouverts aux étudiants d'autres filières, avec un recrutement sur dossier (les modalités de sélection seraient à expliciter). Les

	passerelles possibles ne sont pas précisées, alors que le taux de réussite en L1 est autour de 50% et que l'on dénombre une cinquantaine d'abandon en L1 (soit 16% des inscrits en 2012-13).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont classiques pour ce type de formation, avec une présence aux TD obligatoire (la part des TD est supérieure à celle des CM en volume horaire tout au long de la licence). Des aménagements sont possibles pour les étudiants à contrainte particulière (ex : contrats particuliers pour les sportifs et musiciens de haut niveau ; possibilités de dispense d'assiduité pour les étudiants salariés et/ou chargés de famille ; aménagement pédagogique pour les étudiants handicapés en accord avec la mission handicap de l'établissement). VAE possible (dispositif classique de dossier et soutenance). La politique en matière de langues est forte, en adéquation avec l'ouverture à l'international : 2 langues vivantes obligatoires (dont l'anglais) dès le L1 (choix entre 4 langues dont le FLE pour la LV2). Certains cours en L1 et L3 sont dispensés en langue anglaise. La place du numérique est par définition importante dans cette formation ; elle est cohérente et passe par l'apprentissage de savoir-faire numériques, l'utilisation pédagogique pour l'acquisition de compétences et l'organisation logistique de la formation.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants (contrôle terminal, contrôle continu) et les règles de délivrance des crédits ECTS (règles de compensation, validation et capitalisation) sont conformes aux recommandations en vigueur en licence. Les modalités de constitution des jurys d'examen sont claires et affichées.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a pas de réel suivi de l'acquisition des compétences, en tout cas sous la forme, par exemple, de l'élaboration d'un portefeuille de compétences. L'ADD est délivrée aux étudiants sur demande. Elle est détaillée et claire.
Suivi des diplômés	C'est un des points faibles : il n'existe pas de suivi des diplômés. Or, cette licence est orientée à la fois vers une poursuite d'études, et une insertion professionnelle dès le niveau licence. En 2013, seulement 35% des diplômés de licence ont poursuivi en master, sans que l'on ait une quelconque indication sur le devenir des 65% restants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement existant est défini au niveau institutionnel (conseil de perfectionnement de l'IAE). Il conviendrait de développer un conseil de perfectionnement propre à la formation Information et Communication. De plus, les procédures d'auto-évaluation (exemple : évaluation des enseignements par les étudiants) sont à formaliser davantage, de façon à être réalisées de façon systématique et à être analysées dans le cadre d'un conseil de perfectionnement de la formation. Actuellement, le dossier ne précise ni l'exploitation ni l'intégration des données du dispositif d'auto-évaluation mis en place par l'établissement.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La place de la professionnalisation : implication très importante des professionnels dans la formation et place remarquable des stages.

- Une ouverture à l'international importante et réelle.
- Un positionnement pertinent dans l'environnement socioéconomique : formation à des secteurs professionnels en plein essor.
- Une forte attractivité (en constante progression).

Points faibles :

- Un vrai problème de sous-encadrement.
- Absence de suivi des diplômés.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Conclusions :

C'est une très bonne offre de formation qui ouvre sur des possibilités de poursuite en Master et des débouchés professionnels dès l'obtention de la Licence, appuyée sur la combinaison heureuse entre un fort ancrage local dans l'environnement socioéconomique et une ouverture importante à l'international (avec notamment l'enseignement de deux LV2, l'enseignement en langue anglaise et l'obligation de stage à l'étranger en L3). Elle bénéficie d'une attractivité forte et croissante, alors que le taux d'encadrement est très faible.

Observations de l'établissement



Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

PRÉSIDENCE

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/ 222
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 4 mai 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LI160010619-
010500-RT- Licence INFORMATION ET COMMUNICATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Denis VARASCHIN